

Créée à Rome en mai 2002, la Coalition mondiale contre la peine de mort regroupe des O.N.G., des associations de juristes, des syndicats, des collectivités locales et toutes organisations attachées à coordonner leurs efforts internationaux dans la lutte contre la peine de mort.

Comité de pilotage :

Amnesty International, Arab Coalition Against the Death Penalty, Barreau de Paris, Collectif Unitaire National de Soutien à Mumia Abu-Jamal, Coalition nationale pour l'abolition de la peine de mort au Maroc, Comité des Observateurs des Droits de l'Homme, Communauté de Sant'Egidio, Conférence Internationale des Barreaux, Culture pour la Paix et la Justice, Death Penalty Focus, Ensemble contre la peine de mort, Fédération Internationale des Droits de l'Homme, Fédération Internationale de l'Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Fédération Syndicale Unitaire, Murder Victims' Families for Human Rights, National Association of Criminal Defence Lawyers, Organisation marocaine des droits humains, Penal Reform International, Texas Coalition to abolish the death penalty, Région Toscane.

Autres membres :

ACAT France, Adaleh Center for Human Rights Studie, ALIVE, Action pour une Education de qualité (APeq) American Friends Service Committee, Association for the Right to Live, Association Marocaine des Droits Humains, Association pour le droit à la vie, Bahrain Human Rights Society, Ville de Braine l'Alleud, Campaign to end Death Penalty Centre marocain des droits humains, Center for Prisoner's Rights, Center for Global Non killing, Coalition Italienne pour abolir la peine de mort, Coalition nationale tunisienne contre la peine de mort, Collectif des Organisations des Jeunes Solidaires du Congo-Kinshasa, Comité des Observateurs des Droits de l'Homme, Comitato Paul Rougeau, Comité Syndical Francophone de l'Education et de la Formation, Congolese Youth Movement, Conseil National pour les Libertés en Tunisie, CURE, Death Watch International, Ville de Dijon, Droits et Démocratie, Droits et Paix, Equal Justice, Fédération des Etudiants Libéraux, Forum Africain contre la peine de mort, Forum 90 Japan, Forum marocain pour la Vérité et la Justice, Foundation for Human Rights Initiative, German Coalition to Abolish the Death Penalty, Hope & Justice, Human Rights Watch, International Organization for Diplomatic Relations, International Commission of Jurists, Iraqi Center for Human Rights and Democracy Studies, Human Rights Commission of Pakistan, Journey of Hope ...from Violence to Healing, Kids Against the Death Penalty, KontraS, Law Student's Forum, Lifespark, Ligue des Droits de l'Homme, Ligue ivoirienne des Droits de l'Homme, Lutte Pour la Justice, Ville de Matera, Mauritanian Coalition Against Death Penalty, MEDEL, MDT, Michigan Committee Against death penalty, Mothers Against Death Penalty, Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples, National Coalition to Abolish the Death Penalty, National Lawyers Guild, Nigerian Humanist Movement, Observatoire national des prisons, Ordine Provinciale dei Medici-Chirurghi e degli odontoiatri di Firenze, Ordre des avocats du Barreau de Liège, Ordre des avocats des Hauts de Seine, Ordre des Barreaux francophones et germanophones de Belgique, Ordre des avocats de Genève, Organisation Mondiale contre la Torture, Palestinian Centre for Human Rights, Pax Christi Uvira asbl, People of Faith Against the Death Penalty, Puerto Rican Coalition against death penalty, RADHOMA, RAIDH, Ville de Reggio Emilia, Reprieve, Réseau d'activistes iraniens pour la Défense des Droits de l'homme en Europe et Amérique du Nord, ROTAB, SYNAFEN, Stop Child Executions, Taiwan Alliance to End the Death Penalty, International Harm Reduction Association, Union chrétienne pour le progrès et la défense des droits de l'Homme, Unis pour l'abolition de la peine de mort, Ville de Venise, Victorian Criminal Justice Coalition, Women's information consultative center.

Secrétariat Exécutif :

ECPM
3, rue Paul Vaillant Couturier
92320 Chatillon- FRANCE
Tel: 0033 1 57 63 09 37
Fax: 0033 1 57 63 89 25
contact@worldcoalition.org

ADOPTION PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS UNIES D'UNE 3e RESOLUTION POUR UN MORATOIRE SUR LES EXECUTIONS

Le front abolitionniste se renforce

Date : 21.12.2010

Communiqué de presse - Coalition mondiale contre la peine de mort

La Coalition mondiale contre la peine de mort se félicite de l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la 3^e résolution appelant à un moratoire sur l'application de la peine de mort.

Parrainée par un nombre croissant d'Etats, elle réaffirme les résolutions 62/149 et 63/168 des 18 décembre 2007 et 2008 intitulées « Moratoire sur l'application de la peine de mort » et reconnaît l'existence d'une «*tendance mondiale en faveur de l'abolition de la peine de mort* ».

En Asie, continent pourtant largement rétentionniste, une brèche s'est ouverte. La Mongolie et la Thaïlande, qui avaient voté par deux fois contre les précédentes résolutions et avaient signé des notes de dissociation, ont cette année respectivement voté en faveur et se sont abstenus. Le Bhoutan et les Maldives, qui s'étaient abstenus par le passé, ont voté cette fois-ci en faveur de la 3^e résolution.

Dans les pays arabe, l'avancée positive de 2008 se maintient : l'Algérie a de nouveau officiellement soutenu et co sponsorisé la résolution et pour la seconde année, sept pays arabes se sont abstenus.

La Coalition mondiale se félicite du nombre croissant des soutiens à la résolution (+3) et remercie les 109 pays qui ont voté en faveur. La Coalition mondiale regrette cependant que 41 (-5) pays se soient opposés et que 35 (+1) se soient abstenus de voter. Elle déplore également l'absence de 7 gouvernements.

La nouvelle résolution *accueille avec satisfaction le rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 63/168 et se félicite* que certains pays aient pris des mesures pour réduire l'application de la peine de mort.

Un rapport sur l'application de cette 3^e résolution sera présenté par le Secrétaire général, lors de la soixante-septième session de l'Assemblée générale des Nations unies. L'examen d'une nouvelle résolution sur un moratoire sera alors poursuivi au titre de la question intitulée «*Promotion et protection des droits de l'homme* » en 2012.